

**CHAMBRE DE COMMERCE DE
CHARLEVOIX**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2024

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Chambre de commerce de Charlevoix

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme Chambre de commerce de Charlevoix, qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Chambre de commerce de Charlevoix au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Benoit Côté comptable professionnel agréé inc.*¹

La Malbaie
Le 17 juin 2024

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A130978

CHAMBRE DE COMMERCE DE CHARLEVOIX

BILAN

31 MARS 2024

(non audité)

	2024	2023
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	257 978	232 407
Encaisse - chouennes (note 11)	269 058	278 077
Débiteurs (note 3)	113 318	118 502
Frais payés d'avance	3 656	-
Total de l'actif à court terme	644 010	628 986
Actif à long terme		
Immobilisations corporelles (note 4)	11 315	7 031
Actif incorporel (note 14)	11 720	7 190
Total de l'actif à long terme	23 035	14 221
Total de l'actif	667 045	643 207
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	189 462	172 336
Chouennes en circulation (note 11)	269 058	278 077
Apports reportés - administration	-	1 375
Apports reportés - administration (note 12)	104 807	9 979
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 7)	-	38 625
Total du passif à court terme	563 327	500 392
Passif à long terme		
Apport reporté - actif incorporel (note 16)	3 694	3 923
Total du passif	567 021	504 315
Actif net		
Non affecté	80 683	128 594
Investi en immobilisations corporelles et actif incorporel	19 341	10 298
Total de l'actif net	100 024	138 892
Total du passif et de l'actif net	667 045	643 207

Emprunt bancaire et Engagements (notes 5 et 9)

Au nom du conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CHAMBRE DE COMMERCE DE CHARLEVOIX**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024****(non audité)**

	Non affecté \$	Investi en immobi- lisations corporelles et actif incorporel \$	2024 Total \$	2023 Total \$
Solde au début	128 594	10 298	138 892	63 233
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(35 363)	(3 505)	(38 868)	75 659
Acquisition d'immobilisations corporelles et actif incorporel	(12 548)	12 548	-	-
Solde à la fin	80 683	19 341	100 024	138 892

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CHAMBRE DE COMMERCE DE CHARLEVOIX

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

(non audité)

	2024	2023
	\$	\$
Produits (<i>annexe A</i>)	509 886	682 671
Charges		
Administration générale (<i>annexe B</i>)	215 179	149 280
Gala Charlevoix reconnaît	131 915	91 063
Planification stratégique	3 785	-
Programme - Se réaliser	-	268 069
Réseau des marchés	20 825	-
Tournoi de Golf	27 141	33 787
Vise Charlevoix	244	3 099
FCCQ Programmes	150	1 127
Programme - Formation aux membres	130 075	11 075
Sensibilisation à l'achat local	-	33 750
Autres activités	15 935	12 211
	545 249	603 461
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant amortissement des immobilisations corporelles	(35 363)	79 210
Produits net - La Chouenne (<i>note 13</i>)	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	(3 505)	(3 551)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(38 868)	75 659

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CHAMBRE DE COMMERCE DE CHARLEVOIX

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

(non audité)

	2024	2023
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(38 868)	75 659
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 008	3 551
Amortissement des actifs incorporels	497	-
	(35 363)	79 210
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (<i>note 8</i>)	108 722	(45 083)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	73 359	34 127
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles (<i>note 8</i>)	(3 907)	(5 504)
Acquisition d'un actif incorporel	(5 256)	(7 190)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(9 163)	(12 694)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation de la dette long terme	(38 625)	1 833
Augmentation des apports reportés - actif incorporel	-	3 923
Diminution des apports reportés	-	(1 833)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(38 625)	3 923
Augmentation de l'encaisse	25 571	25 356
Encaisse au début	232 407	207 051
Encaisse à la fin	257 978	232 407

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CHAMBRE DE COMMERCE DE CHARLEVOIX

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

(non audité)

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Chambre de commerce de Charlevoix, [l' « Organisme »], est constitué en vertu de la Loi fédérale sur les chambres de commerce et est exempté des impôts sur le revenu. Ses activités visent à promouvoir les intérêts du milieu des affaires de la région de Charlevoix.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilisation des produits

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser ses apports. Les apports affectés, s'il y a lieu, sont constatés à titre de produits de l'exercice en cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les commandites et autres produits générés au Gala Méritas et aux autres activités sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que le service est rendu au client, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Apports reportés

Les apports reportés relatifs aux immobilisations incorporelles sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la dépréciation des actifs financiers, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables.

CHAMBRE DE COMMERCE DE CHARLEVOIX

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

(non audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon les méthodes et les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et période
Mobilier de bureau	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans
Système de gestion des membres [CRM]	Linéaire	10 ans

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Un passif financier émis par l'organisme dans des conditions de pleine concurrence qui est indexé sur un indicateur de sa performance financière ou sur la variation de la valeur de ses capitaux propres est réévalué au plus élevé de son coût après amortissement ou de la somme qui serait payable à la date de clôture selon le supplément résultant de l'indexation. Un tel passif contracté entre apparentés est réévalué au plus élevé de son coût ou de la somme qui serait payable à la date de clôture si l'on calculait à cette date le supplément résultant de l'indexation. Le montant de l'ajustement relatif au supplément est comptabilisé aux résultats et présenté comme une composante distincte de la charge d'intérêts.

CHAMBRE DE COMMERCE DE CHARLEVOIX

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

(non audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3. DÉBITEURS

	2024	2023
	\$	\$
Comptes clients	108 628	110 179
Provision pour mauvaises créances	(5 000)	-
	103 628	110 179
Subventions à recevoir	9 690	8 323
	113 318	118 502

CHAMBRE DE COMMERCE DE CHARLEVOIX

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

(non audité)

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024		2023	
	Coût	Amortissement	Valeur	Valeur
	\$	cumulé	nette	nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	32 108	28 446	3 662	4 577
Équipement informatique	11 290	3 637	7 653	1 379
Améliorations locatives	15 221	15 221	-	1 075
	58 619	47 304	11 315	7 031

5. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'un emprunt bancaire autorisé par une société de crédit au montant de 32 000 \$, au taux préférentiel plus 5 %, (11,95 % au 31 mars 2024 et 1,45 % au 31 mars 2023). Cet emprunt bancaire est renouvelable annuellement et n'a pas été utilisé au cours de l'exercice.

6. CRÉDITEURS

	2024	2023
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	181 053	168 576
Somme à remettre à l'État	5 024	3 760
Comptes fournisseurs et frais courus - immobilisations corporelles	3 385	-
	189 462	172 336

7. DETTE À LONG TERME

	2024	2023
	\$	\$
Caisse Desjardins du Fleuve et des Montagnes (C.D.E. de Charlevoix)		
Remboursé au courant de l'exercice	-	38 625
	-	38 625
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	-	38 625
	-	-

CHAMBRE DE COMMERCE DE CHARLEVOIX

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

(non audité)

8. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2024	2023
	\$	\$
Encaisse - chouennes	9 019	(36 355)
Débiteurs	5 184	(11 844)
Frais payés d'avance	(3 656)	-
Créditeurs	13 741	17 611
Produits perçus d'avance	-	(2 784)
Chouennes en circulation	(9 019)	36 355
Apports reportés - administration	94 828	(48 066)
Apports reportés - administration	(1 375)	-
	108 722	(45 083)

Acquisition d'immobilisations corporelles

Au cours de l'exercice, des immobilisations corporelles ont été acquises au coût total de 7 293 \$. Des décaissements totalisant 3 908 \$ ont été effectués pour les dites immobilisations corporelles et il y a un solde inscrit dans les comptes fournisseurs et frais courus - immobilisations de 3 385 \$.

9. ENGAGEMENTS

L'organisme a signé le renouvellement d'un bail commercial d'une durée de 3 ans soit du 1er octobre 2023 au 30 septembre 2026, pour la location d'un local comportant un loyer mensuel de 1 225 \$ et totalisant un engagement de 14 700 \$.

L'organisme a signé un contrat de service pour la location d'un photocopieur comportant un loyer mensuel de 50 \$ et échéant en 2026. La charge pour la prochaine année s'élève à 600 \$.

10. APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

Les bénévoles ont consacré environ 1 171 heures, selon l'estimation de la direction, dans l'année à aider l'organisme dans la poursuite de ses activités. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

CHAMBRE DE COMMERCE DE CHARLEVOIX

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

(non audité)

11. LA CHOUENNE

Au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2022, l'organisme a lancé une monnaie locale appelée « La Chouenne ». Plusieurs partenaires ont participé à ce projet et ont contribué à la bonification des chouennes émises. Lorsqu'une conversion de chouennes est effectuée, le solde de l'encaisse est augmenté et le compte de chouennes en circulation également. Au moment de la conversion, une bonification du montant converti est octroyée et l'organisme comptabilise ces frais parmi les charges relatives aux chouennes.

De plus, selon les ententes avec les partenaires, l'organisme conserve des frais de gestion ce qui explique le surplus dégagé au cours de l'exercice.

12. APPORTS REPORTÉS - ADMINISTRATION

	2024	2023
	\$	\$
Visé Charlevoix	735	9 979
Chouennes	4 108	-
Autres programmes	99 964	-
	104 807	9 979

13. PRODUITS NETS - LA CHOUENNE

	2024	2023
	\$	\$
Produits		
Commandites et subventions	49 979	88 664
Produits de reconversion - chouennes	12 939	12 086
Intérêts	7 170	2 578
	70 088	103 328
Charges		
Frais - chouennes	52 149	91 242
Frais de reconversion perdus - chouennes	12 939	12 086
Mauvaises créances - chouennes	5 000	-
	70 088	103 328

CHAMBRE DE COMMERCE DE CHARLEVOIX

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

(non audité)

14. ACTIF INCORPOREL

	2024 Valeur nette \$	2023 Valeur nette \$
Système de gestion des membres [CRM]	11 720	7 190

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

16. APPORTS REPORTÉS - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Solde de début \$	Augmenta- tion \$	Amortis- sement \$	Solde à la fin \$
Système de gestion des membres [CRM]	3 923	-	(229)	3 694

CHAMBRE DE COMMERCE DE CHARLEVOIX

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

(non audité)

	2024	2023
	\$	\$
Annexe A - Produits		
Administration générale	55 429	57 133
Galas Charlevoix reconnaît	157 461	108 646
Programme - Se réaliser	-	268 069
FCCQ Programmes	29 900	72 859
Visé Charlevoix	244	3 099
Sensibilisation à l'achat local	-	36 739
Tournoi de golf	35 325	43 559
Formation aux membres	151 763	11 897
Partenariat	9 300	14 076
Planification stratégique	1 850	-
Réseau des marchés	34 686	-
Gestion - Se Réaliser	-	41 039
Gestion - La Chouenne	10 000	9 055
Intérêts	7 091	4 070
Autres activités	16 837	12 430
	509 886	682 671

Annexe B - Administration générale

Salaires et avantages sociaux	151 327	94 957
Assurances	3 266	1 903
Fournitures de bureau	2 292	3 445
Honoraires professionnels	6 295	6 391
Loyer	14 382	13 800
Déplacements et représentation	8 845	6 141
Télécommunications	6 772	5 601
Publicité et promotion	4 604	4 227
Entretien et réparation	90	-
Location d'équipement	1 254	1 190
Cotisation	1 089	1 346
Frais de réunion	7 176	3 232
Frais de banque	6 412	5 214
Intérêts sur la dette long terme	1 375	1 833
	215 179	149 280